



Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 27-4753-3 | Numéro de version: | 3.03 |
| Date de révision: | 08/10/2020 | Annule et remplace la version du : | 19/02/2019 |

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Last Touch Spray (Detailer) D155 [D15501 D15505 DRTU15532]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208

Contient Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :

Contient un produit biocide (conservateur): C(M)IT/MIT (3:1).

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingredients requis selon le Règlement 648/2004 (non requis pour une étiquette industrielle) : <5%: agent de surface non-ionique. Contient : Parfums, Colorants, Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1).

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Ingrédient | Numéro CAS | EC No. | REACH Registration No. | % par poids | Classification |
|--|------------|-----------|------------------------|-------------|--|
| Ingrédients non dangereux | Mélange | | | 60 - 100 | Substance non classée comme dangereuse |
| Propan-2-ol | 67-63-0 | 200-661-7 | | 0,1 - 1 | Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336 |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | 911-418-6 | | < 0,0015 | EUH071; Tox. aigüe 3, H301; Corr. cutanée 1C, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aigüe 1, H400,M=100; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 - Nota B Tox. aigüe 2, H330; Tox. aigüe 2, H310 |

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Aucun besoin pour des premiers secours n'est anticipé. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Aucun premier secours n'est anticipé.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Aldéhydes

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|-------------------|-------------------|----------------|--|--------------------------------------|
| Propan-2-ol | 67-63-0 | VLEPs France | VLCT (15minutes) = 980 mg/m3 (400 ppm) | |

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

aucun gant de protection n'est requis

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence

| | |
|-----------------------|---------|
| Etat physique: | Liquide |
| Couleur | Rose |

Odeur

Douce de Pina colada

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données de tests disponibles.

pH

4,5 - 8

Point/intervalle d'ébullition:

100 °C

Point de fusion:

Pas de données de tests disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

Pas de point d'éclair

Température d'inflammation spontanée

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (UEL)

Pas de données de tests disponibles.

Densité relative

1 [Réf. Standard :Eau = 1]

Hydrosolubilité

Pas de données de tests disponibles.

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Non applicable.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Densité de vapeur

Nulle

Température de décomposition

Pas de données de tests disponibles.

Viscosité

Pas de données de tests disponibles.

Densité

1 g/ml

9.2. Autres informations:

| | |
|--------------------------------------|---|
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Masse moléculaire: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Teneur en matières volatiles: | 99,6 % en poids |

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Non applicable | |

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Lors de l'application :

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Le produit pulvérisé peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmoiements et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|-------------|-------------------------|------------|--|
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Propan-2-ol | Cutané | Lapin | LD50 12 870 mg/kg |
| Propan-2-ol | Inhalation - Vapeur (4) | Rat | LC50 72,6 mg/l |

| | heures) | | |
|--|--|-------|------------------|
| Propan-2-ol | Ingestion | Rat | LD50 4 710 mg/kg |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Cutané | Lapin | LD50 87 mg/kg |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 0,33 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Ingestion | Rat | LD50 40 mg/kg |

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Propan-2-ol | Multipl espèces animales. | Aucune irritation significative |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Lapin | Corrosif |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------|-----------------|
| Propan-2-ol | Lapin | Irritant sévère |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Lapin | Corrosif |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|--------------------|---------------|
| Propan-2-ol | Cochon d'Inde | Non-classifié |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Homme et animal | Sensibilisant |

Photosensibilisation

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|--------------------|-------------------|
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Homme et animal | Non sensibilisant |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|--|----------|---|
| Propan-2-ol | In vitro | Non mutagène |
| Propan-2-ol | In vivo | Non mutagène |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | In vivo | Non mutagène |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | In vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|--|------------|------------|---|
| Propan-2-ol | Inhalation | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Cutané | Souris | Non-cancérogène |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--|------------|--|------------|---------------------|------------------------|
| Propan-2-ol | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 400 mg/kg/day | Pendant l'organogénèse |
| Propan-2-ol | Inhalation | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | LOAEL 9 mg/l | Pendant la grossesse |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 10 mg/kg/day | 2 génération |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 10 mg/kg/day | 2 génération |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 15 mg/kg/day | Pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--|------------|---------------------------------------|---|----------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Propan-2-ol | Inhalation | Dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | NOAEL Non disponible | |
| Propan-2-ol | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | NOAEL Non disponible | |
| Propan-2-ol | Inhalation | Système auditif | Non-classifié | Cochon d'Inde | NOAEL 13,4 mg/l | 24 heures |
| Propan-2-ol | Ingestion | Dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | NOAEL Non disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | NOAEL Non disponible | |

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|-------------|------------|-----------------------------|---------------|------------|-----------------|--------------------|
| Propan-2-ol | Inhalation | Rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | NOAEL 12,3 mg/l | 24 Mois |
| Propan-2-ol | Inhalation | Système nerveux | Non-classifié | Rat | NOAEL 12 | 13 semaines |

| | | | | | | |
|-------------|-----------|-----------------------------|---------------|-----|--------------------------------|-------------|
| Propan-2-ol | Ingestion | Rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | mg/l NOAEL 400 mg/kg/day | 12 semaines |
|-------------|-----------|-----------------------------|---------------|-----|--------------------------------|-------------|

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | Type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|--|------------|----------------------------------|--------------|------------|---|---------------|
| Propan-2-ol | 67-63-0 | Crustacées | Expérimental | 24 heures | Concentration létale 50% | >10 000 mg/l |
| Propan-2-ol | 67-63-0 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | Effet concentration 50% | >1 000 mg/l |
| Propan-2-ol | 67-63-0 | Poisson Medaka (Oryzias latipes) | Expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | >100 mg/l |
| Propan-2-ol | 67-63-0 | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | >1 000 mg/l |
| Propan-2-ol | 67-63-0 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | Concentration sans effet observé (NOEC) | 1 000 mg/l |
| Propan-2-ol | 67-63-0 | Puce d'eau | Expérimental | 21 jours | Concentration sans effet observé (NOEC) | 100 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Copépodes | Expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | 0,007 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Diatomée | Expérimental | 72 heures | Effet concentration 50% | 0,0199 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | Effet concentration 50% | 0,027 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- | 55965-84-9 | Truite arc-en-ciel | Expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | 0,19 mg/l |

| | | | | | | |
|--|------------|-------------------|--------------|-----------|---|--------------|
| méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | | | | | | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Sheepshead Minnow | Expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | 0,3 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | 0,099 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Diatomée | Expérimental | 48 heures | Concentration sans effet observé (NOEC) | 0,00049 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Vairon de Fathead | Expérimental | 36 jours | NOEL | 0,02 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | Concentration sans effet observé (NOEC) | 0,004 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Puce d'eau | Expérimental | 21 jours | Concentration sans effet observé (NOEC) | 0,004 mg/l |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|--------------------------------|----------|------------------------------------|--|-----------------|
| Propan-2-ol | 67-63-0 | Expérimental Biodégradation | 14 jours | Demande biologique en oxygène | 86 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OCDE 301C |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Estimé Photolyse | | Demi-vie photolytique (dans l'air) | 1.2 jours (t 1/2) | Autres méthodes |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h- | 55965-84-9 | Expérimental Hydrolyse | | Demi-vie hydrolytique | > 60 jours (t 1/2) | Autres méthodes |

| | | | | | | |
|--|------------|--------------------------|----------|------------------------------|--|----------------------|
| isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | | | | | | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Estimé Biodégradation | 29 jours | évolution dioxyde de carbone | 62 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours) | OCDE 301B - Mod. CO2 |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|----------------------------------|----------|---|---------------|-----------------|
| Propan-2-ol | 67-63-0 | Expérimental Bioconcentration | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 0.05 | Autres méthodes |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Estimé BCF - Branchie bleue | 28 jours | Facteur de bioaccumulation | 54 | OCDE 305E |

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Avant l'élimination, consulter toutes les autorités et règlements applicables pour assurer la bonne classification. Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les contenants vides et propres peuvent être disposés comme des déchets non-dangereux. Consultez votre réglementation spécifique et les fournisseurs de services afin de déterminer les options disponibles et les exigences.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 30 Détergents autres que ceux visés à la rubrique 200129.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport / Not restricted for transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Tableau des maladies professionnelles

| | |
|----|---|
| 84 | Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde. |
|----|---|

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

| | |
|------|---|
| | Corrosif pour l'appareil respiratoire. |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H310 | Mortel par contact cutané. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Liste des sensibilisants. - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.

Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Tableau Photosensibilisation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.
Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr